

Le 6 janvier 2014

## A compter du 1<sup>er</sup> février 2014, les paiements au format SEPA deviennent impératifs

A moins d'un mois de la date butoir, la migration française aux moyens de paiement SEPA progresse mais demeure encore insuffisante.

A la fin du mois de décembre 2013, plus de 70 % des virements échangés sur les systèmes de paiement étaient effectués au format SEPA ; c'était le cas pour 35 % des prélèvements échangés sur la même période. Ces chiffres placent la France dans la moyenne européenne : à la fin du mois de novembre, les virements et prélèvements SEPA représentaient respectivement 64 % et 26 % des virements et prélèvements échangés sur les systèmes de paiement au niveau européen.

Si les grandes entreprises sont aujourd'hui, dans leur grande majorité, passées au format SEPA, le faible état d'avancement des petites et moyennes entreprises, ainsi que des artisans et des associations, reste alarmant. Il est urgent que PME, artisans et associations s'assurent au plus vite de leur capacité à émettre des virements et prélèvements SEPA. Tout retard les expose au blocage de leurs paiements à compter du 1<sup>er</sup> février 2014, il n'y a donc plus de temps à perdre!

Le respect de la date du 1<sup>er</sup> février 2014 est une obligation réglementaire qui s'impose à tous. Il n'est pas trop tard pour que tous réalisent les actes simples mais nécessaires au passage au format SEPA ; il faut maintenant agir rapidement.

L'ensemble des interlocuteurs habituels des entreprises et associations se tiennent prêts pour les guider dans leur migration. N'hésitez pas à contacter votre banque, votre centre de gestion, votre expert-comptable ou votre association professionnelle.

Afin d'accompagner la migration française, la Banque de France a lancé un site dédié, <a href="https://www.urgence-sepa.fr">www.urgence-sepa.fr</a>, sur lequel est disponible toute l'information nécessaire pour réussir le passage aux moyens de paiement SEPA.

## Contact presse:

Service de presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00

service.de.presse@banque-france.fr